



Conseil économique et social

Distr. : Générale
20 décembre 2022

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Forum régional africain pour le développement durable
Neuvième session

Niamey (hybride), 28 février - 2 mars 2023

Accélération d'une reprise inclusive et verte après des crises multiples et la mise en œuvre intégrée et complète du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons de l'Union africaine

Note conceptuelle

I. Contexte

1. Le Forum régional africain pour le développement durable (Forum régional africain ou Forum) est une plateforme annuelle multipartite organisée conjointement par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et le gouvernement hôte, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine (CUA), la Banque africaine de développement (BAD) et diverses entités du système des Nations Unies. Il réunit des ministres, des hauts fonctionnaires, des experts et des praticiens des États membres de la CEA, du secteur privé, de la société civile, des institutions universitaires et des entités des Nations Unies. En conséquence, la neuvième session du Forum sera organisée conjointement par la CEA et le Gouvernement nigérien, en collaboration avec les partenaires susmentionnés.

2. Comme tous les autres forums régionaux pour le développement durable, le Forum régional africain a reçu son mandat de l'Assemblée générale. Le Forum régional est l'un des trois mécanismes ayant pour mandat d'assurer le suivi et l'examen, et de servir de catalyseur, des actions visant à réaliser les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030), qui a été adopté par les États Membres de l'Organisation des Nations Unies en septembre 2015. Les autres mécanismes sont les examens nationaux volontaires et, au niveau mondial, le forum politique de haut niveau pour le développement durable (forum politique de haut niveau). Pour compléter ces processus et soutenir l'action locale, les gouvernements nationaux et les collectivités locales se sont lancés dans des processus d'examen infranationaux volontaires. À sa sixième session, le Forum régional africain a demandé l'élaboration de lignes directrices régionales pour soutenir les examens locaux volontaires qu'effectuent les villes et autres collectivités locales.

3. Dans un arrangement unique en son genre et propre à l'Afrique, le Forum régional africain entreprend le suivi et l'examen intégrés des objectifs de développement durable (ODD) et des objectifs de l'Agenda 2063 : l'Afrique



que nous voulons, de l'Union africaine (Agenda 2063). En effet, pour l'Afrique, ces deux programmes constituent un cadre qui crée dans la région une synergie pour parvenir à un développement durable inclusif et centré sur l'humain. Le Forum fournit également une plateforme pour l'apprentissage par les pairs, notamment sur les examens nationaux volontaires et les examens locaux volontaires des entités infranationales.

4. À ce jour, huit sessions du Forum régional africain ont eu lieu. Actuellement, le Rwanda occupe la présidence du Bureau de cinq membres¹ de la huitième session du Forum, tenue à Kigali en mars 2022.

II. Thème de la neuvième session du Forum régional africain pour le développement durable

5. Le thème de la neuvième session du Forum sera : « Accélérer la reprise inclusive et verte après des crises multiples et la mise en œuvre intégrée et complète du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine » ; ce thème est aligné sur celui de la réunion 2023 du forum politique de haut niveau, à savoir : « Accélérer la reprise au sortir de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et la mise en œuvre intégrale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 à tous les niveaux ».

6. Le monde se trouve à la croisée des chemins, pris dans l'incertitude au sujet de la récession et de la croissance économique atone, et aux prises sur de multiples fronts avec des crises qui se renforcent les unes les autres. Le multilatéralisme est mis à mal par la géopolitique et les pressions inflationnistes, alors que la guerre en Ukraine se poursuit sans que l'on puisse en voir la fin. La longue traîne de la COVID-19 est toujours là, sans relâche, à un moment où de nombreux pays, frappés par un accroissement significatif du surendettement et des baisses spectaculaires des investissements étrangers directs et du commerce, se trouvent au bord de la crise financière, ayant à peine entamé un redressement au cours des deux dernières années. De surcroît, les catastrophes provoquées par les changements climatiques sont devenues plus graves et plus fréquentes, tandis que l'appauvrissement de la biodiversité et la dégradation des écosystèmes terrestres se poursuivent à un rythme alarmant, ce qui pousse les pays africains à exploiter leurs ressources naturelles de manière non durable, avec des recettes décroissantes en termes de valeur économique ajoutée. La convergence de ces crises géopolitique, financière, climatique et de la biodiversité n'a ainsi fait qu'aggraver les difficultés économiques, réduire la prospérité et le progrès dans les sociétés du monde entier, en exacerbant la pauvreté, l'insécurité alimentaire et l'accès à une énergie d'un coût abordable, ce qui, à son tour, creuse les inégalités existantes et entrave les progrès dans la réalisation des ODD.

7. Selon des évaluations récentes, le monde n'est pas parvenu à faire des progrès significatifs vers ces objectifs. Par exemple, le score moyen à l'Indice de réalisation des objectifs de développement durable a légèrement baissé en 2021, en partie en raison de la lenteur ou de l'absence de reprise dans les pays pauvres et vulnérables. Les résultats obtenus dans le cadre de l'objectif 1 (Pas de pauvreté) et de l'objectif 8 (Travail décent et croissance économique) restent inférieurs à ceux d'avant la pandémie dans de nombreux pays en développement². Avant la pandémie, sur la période 2015-2019, le monde a assisté à des améliorations dans la réalisation des objectifs à un rythme de 0,5 point par an (ce qui était toutefois également trop lent pour atteindre pleinement

¹ Les membres du Bureau sont : Président : Rwanda ; Premier Vice-président : Cabo Verde ; Deuxième Vice-président : Maroc ; Troisième Vice-président : Namibie ; et Rapporteur : Congo. Les informations et les documents relatifs à la huitième session du Forum sont disponibles à l'adresse : www.uneca.org/arfsd2022.

² Voir <https://dashboards.sdindex.org/>.

les objectifs à l'échéance de 2030), les pays en développement réalisant des gains plus importants que les pays développés. Les progrès en matière de climat et de biodiversité ont également été lents, en particulier dans les économies avancées. Ainsi, La reprise et l'accélération des progrès vers la réalisation des ODD devraient constituer une priorité stratégique majeure des plans de relance à venir.

8. De même, pour ce qui est des changements climatiques, le monde est loin d'avoir atteint les objectifs de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, les concentrations des principaux gaz à effet de serre augmentant inexorablement. Malgré l'accord visant à créer un fonds historique pour les pertes et les préjudices lors de la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (Conférence des Parties), tenue à Charm el-Cheikh (Égypte), du 6 au 18 novembre 2022, de nouveaux engagements en matière de réduction des émissions, des signaux forts en faveur d'une transition vers l'abandon des combustibles fossiles et une augmentation des flux financiers vers le monde en développement ont fait cruellement défaut. Même donner suite aux engagements pris lors de la vingt-et-unième session de la Conférence des Parties, tenue à Paris en 2015³, et lors de la vingt-sixième session, tenue à Glasgow en 2021, s'est avéré difficile. En effet, la planète s'est déjà réchauffée de 1,09°C⁴ et les émissions atteignent des niveaux record⁵, ce qui a provoqué des ravages dans le monde entier, avec conséquences préjudiciables de grande ampleur, en particulier pour les économies africaines. Il est donc essentiel que les nations du monde entier aient de plus grandes ambitions en matière d'action climatique en s'engageant davantage dans cette action.

9. Compte tenu de ce qui précède, la nécessité d'une transition vers des économies plus vertes, plus inclusives et plus durables ne saurait être plus impérieuse. Les nations africaines peuvent redéfinir leurs modèles de développement socioéconomique en concentrant de façon stratégique leurs efforts sur l'investissement dans une transformation verte. Une telle transformation est viable si les moyens de la mettre en œuvre sont enracinés dans la capacité productive du continent. Les tendances de croissance verte en Afrique peuvent créer de meilleurs emplois, promouvoir l'égalité des sexes, permettre de lutter contre la pauvreté croissante, de réduire les émissions de carbone, de préserver les ressources naturelles et de s'attaquer aux inégalités, de manière durable. À cet égard, la Zone de libre-échange continentale africaine sera un levier important pour un avenir vert, en renforçant la création de valeur ajoutée. Avec un investissement adéquat dans une chaîne de valeur durable, le commerce intra-africain peut prospérer sur la base d'investissements verts - le meilleur exemple étant la chaîne de valeur des batteries dont la fabrication repose sur des minéraux cruciaux. Les investissements dans les technologies et l'innovation durables, l'agriculture intelligente face aux changements climatiques, les énergies et les transports renouvelables, la conservation de la biodiversité et le développement du capital humain seront tous cruciaux pour accélérer le mouvement vers une reprise inclusive, verte et résiliente.

10. La transition verte de l'Afrique et la réussite de la redéfinition du modèle économique africain dépendent du choix de la bonne formule pour la transition énergétique du continent. L'ampleur de l'investissement requis pour l'accès universel à l'énergie, sur la base des technologies disponibles actuellement, nécessite un bouquet énergétique qui, dans de nombreux cas, compte tenu des

³ À Paris, lors de la vingt-et-unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, les nations ont convenu de limiter le réchauffement de la planète à un niveau bien inférieur à 2°C, et de préférence à 1,5°C, au cours de ce siècle, par rapport aux niveaux préindustriels, afin d'atténuer les effets préjudiciables de changements climatiques échappant à tout contrôle.

⁴ Voir à l'adresse : <https://www.ipcc.ch/report/sixth-assessment-report-cycle/>.

⁵ Voir à l'adresse : <https://www.globalcarbonproject.org/>.

technologies qui y existent, ne peut être atteint avec les seules énergies renouvelables. Toutefois, le potentiel émergent de l'hydrogène vert pourrait signifier que cette transition peut être accélérée si des investissements adéquats sont faits au bon moment. Il est essentiel que les pays africains évitent de s'enfermer dans des modèles énergétiques obsolètes et des actifs bloqués. L'investissement dans des plateformes nationales conçues dans l'optique d'une transition énergétique peut permettre de faire correspondre les ressources financières à des projets d'infrastructure présentant un retour sur investissement élevé. L'ambition à long terme du continent, telle qu'énoncée dans l'Agenda 2063, étant de développer un système énergétique reposant sur des sources d'énergie durables, l'Afrique vise à assurer une transition en douceur et à suivre progressivement une trajectoire à faible émission de carbone et résiliente face aux changements climatiques, ce qui améliorera les possibilités de relever les défis du développement, tout en permettant simultanément de s'adapter aux effets des changements climatiques et d'atténuer ces effets.

11. La clé du succès pour la mise en œuvre accélérée des ODD, la relance et la transition vers des économies vertes et inclusives en Afrique reste la disponibilité de ressources pour l'investissement. Si ces ressources sont théoriquement disponibles dans le monde, dans la pratique elles ne sont pas canalisées de manière adéquate vers l'Afrique. Pour combler le déficit de financement des ODD, il faudra adopter une approche novatrice qui promeut la mobilisation des ressources nationales, les financements innovants et les investissements sur le long terme. La réaffectation des droits de tirage spéciaux vers les pays ayant les plus grands besoins de liquidités est prometteuse et constitue un pas dans la bonne direction. En outre, la possibilité de mettre en place la taxe sur le carbone et le développement potentiel de marchés des crédits carbone représentent une possibilité de créer rapidement de nouvelles sources de revenus, tout en contribuant à la mobilisation d'investissements écologiques. L'Afrique est confrontée à des taux de dégradation de l'environnement parmi les plus élevés au monde, qui ont des effets préjudiciables immédiats sur les populations. Des initiatives telles que celles des pays du bassin du Congo sont conçues pour faciliter l'adaptation aux changements climatiques, tout en visant à développer des moyens de subsistance qui favorisent la préservation du patrimoine naturel unique en son genre du continent. Le développement de marchés régionaux de haute intégrité de droits d'émission de carbone fournira une plateforme d'investissement dans des solutions naturelles et des ressources financières dont les pays ont un besoin aigu qui pourront être investies pour améliorer la vie des populations de ces régions. Les conversions de créances en investissements écologiques aussi ont le potentiel de procurer des avantages environnementaux et sociaux positifs, comme elles peuvent servir de source innovante de financement.

12. Par conséquent, une réforme urgente de l'architecture internationale de financement, qui n'a que trop tardé, sera indispensable pour l'adapter à son objectif, qui est de permettre de faire face aux crises multiples décrites ci-dessus et aux nouvelles menaces qui pèsent sur les moyens de subsistance et le bien-être des populations, et de renforcer la résilience sur le long terme. L'Afrique ne pourra pas combler l'important déficit de financement nécessaire à la réalisation des ODD, estimé à 200 milliards de dollars des États-Unis par an d'ici à 2030⁶, en raison des graves difficultés qu'elle rencontre dans la gestion de la dette publique, difficultés qui sont exacerbées par une marge de manœuvre budgétaire réduite et des coûts d'emprunt prohibitifs, qui limitent les efforts visant à mobiliser des ressources financières supplémentaires pour investir dans les infrastructures essentielles, le développement du commerce,

⁶ Voir à l'adresse : <https://sdg-action.org/funding-those-with-the-greatest-need%EF%BF%BC/#:~:text=The%20United%20Nations%20estimates%20a.and%20improved%20tax%20collections%20combined.>

les transitions justes et la réalisation d'une relance verte et durable après la pandémie. Il est essentiel que les économies avancées canalisent des flux de financement bien plus importants vers les pays en développement, afin que ces derniers puissent se développer économiquement et atteindre les cibles des ODD. La capacité de prêt et les flux annuels des banques multilatérales de développement doivent être accrus, principalement par l'augmentation de capital de ces institutions, mais aussi en tirant mieux parti de leurs bilans. D'autres mesures, telles que l'augmentation notable de l'aide au développement, la philanthropie à grande échelle et le refinancement des dettes arrivant à échéance, sont nécessaires pour renforcer le financement de la mise en œuvre des ODD dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur. Le Fonds monétaire international (FMI) et les agences de notation du crédit doivent revoir leurs évaluations de la soutenabilité de la dette, en tenant compte du potentiel de croissance des pays en développement et de leur besoin d'une accumulation de capital beaucoup plus importante. Enfin, en collaboration avec le FMI et les banques multilatérales de développement, les pays en développement doivent améliorer la gestion de leur dette et leur solvabilité en intégrant leurs politiques d'emprunt aux politiques fiscales, aux politiques d'exportation et à la gestion des liquidités, le tout en vue de prévenir de futures crises de liquidité.

13. S'agissant des données, la crise du COVID-19 a mis en évidence l'importance qu'il y avait de disposer de données à jour et de haute qualité, tant pour pouvoir faire face rapidement aux crises que pour en sortir, ainsi que d'approches accélérées et innovantes en matière de collecte, de diffusion et d'utilisation des données et des informations. Pour l'avenir, il est essentiel de consolider et d'étendre l'innovation en matière de données et de nouvelles formes de partenariat permettant de concevoir une relance et des politiques, des plans et d'autres interventions fondés sur des données probantes pour la mise en œuvre des ODD.

14. En définitive, rien de ce qui précède ne peut se faire sans un engagement renouvelé en faveur du renforcement de la solidarité et des partenariats à l'échelle mondiale, car aucune économie ne peut faire face seule aux crises multiples et complexes auxquelles le monde se trouve confronté. Vu la nature interconnectée de l'économie mondiale, une réponse mondiale commune est nécessaire pour assurer que tous les pays, et les pays en développement en particulier, puissent mettre effectivement en place des processus et des systèmes équitables, justes et transparents de gestion et de mise en œuvre de solutions de croissance rapides. Dans cet effort, l'action et la participation de tous les secteurs de la société, y compris les autorités administratives publiques à tous les niveaux, le secteur privé, les institutions universitaires, la société civile et les individus - les jeunes et les femmes, en particulier - seront essentielles. Avant tout, c'est le pouvoir d'action de l'Afrique et l'appropriation par elle de son modèle de développement et des solutions qu'elle élabore avec ses partenaires internationaux qui permettront d'avoir des retombées positives et d'atteindre des objectifs communs qui profiteront à l'Afrique et au reste du monde.

15. Grâce à un leadership déterminé au plus haut niveau politique, les pays peuvent accélérer les progrès vers la réalisation du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 en vue d'un avenir vert et inclusif. La décennie d'action et de réalisations en faveur du développement durable (2021-2030) représente donc une occasion et une source d'espoir pour accélérer considérablement le rythme et élargir l'échelle de la mise en œuvre, afin d'atteindre les objectifs régionaux et mondiaux, tout en accélérant la relance après les crises multiples. Les précédentes sessions du Forum régional africain et les réunions du forum politique de haut niveau, notamment au niveau des chefs d'État et de gouvernement, ont permis de mettre en lumière plusieurs domaines dans lesquels une action ambitieuse et porteuse de transformation permettra de faire

des progrès vers la réalisation des multiples objectifs des deux programmes. Les gouvernements doivent saisir l'occasion de faire de cette décennie une décennie d'action, de transformation et de restauration pour réaliser les ODD et concrétiser l'Accord de Paris.

16. Dans ce contexte, l'objectif, les sous-thèmes et le format de la neuvième session du Forum régional africain seront les suivants.

III. Objectif du Forum régional africain pour le développement durable

17. L'objectif général de la neuvième session du Forum est de procéder à un suivi et un examen au niveau régional des progrès accomplis, de faciliter l'apprentissage par les pairs et de proposer des solutions et des mesures porteuses de transformation, afin d'accélérer la mise en œuvre des ODD et des aspirations, buts et cibles de l'Agenda 2063.

18. En mettant un accent particulier sur les cinq ODD qui seront examinés lors du forum politique de haut niveau de 2023 et sur les objectifs correspondants du premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063, les objectifs spécifiques de la neuvième session du Forum sont les suivants :

a) Procéder à un examen approfondi des progrès réalisés dans la mise en œuvre de cinq ODD, à savoir les objectifs 6 (Eau propre et assainissement), 7 (Énergie propre et d'un coût abordable), 9 (Industrie, innovation et infrastructure), 11 (Villes et communautés durables) et 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs) ainsi que des objectifs correspondants de l'Agenda 2063 ;

b) Servir de plateforme pour le partage des données d'expérience, des bonnes pratiques et des enseignements tirés des examens nationaux volontaires et des examens locaux volontaires ainsi que d'autres efforts visant à mettre en œuvre les deux programmes ; et

c) Chercher à forger un consensus sur les options et les mesures stratégiques, qui seront adoptées sous la forme de messages clés et d'une déclaration, afin de stimuler l'action en faveur d'une relance accélérée, inclusive et verte après des crises multiples, parallèlement à la mise en œuvre complète des deux programmes.

Les messages clés et la déclaration serviront également de contribution collective du continent africain à la réunion 2023 du forum politique de haut niveau pour le développement durable, qui se tiendra à New York du 10 au 19 juillet 2023, et au Sommet sur les objectifs de développement durable, qui aura lieu pendant la semaine du débat de haut niveau de l'Assemblée générale en septembre 2023.

IV. Sous-thèmes du Forum régional africain pour le développement durable

19. Les travaux de la neuvième session du Forum régional se dérouleront sur la base des sous-thèmes énoncés ci-après, qui s'articulent autour des cinq ODD qui seront examinés à la réunion 2023 du forum politique de haut niveau :

- a) Eau propre et assainissement ;
- b) Énergie propre et d'un coût abordable ;
- c) Industrie, innovation et infrastructure ;
- d) Villes et communautés durables ;

e) Partenariats pour la réalisation des objectifs.

20. Le Forum soulignera l'importance cruciale des efforts visant à assurer la mise en œuvre intégrée du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, compte tenu de la synergie que les deux programmes créent ensemble et de leur renforcement mutuel, grâce auxquels ils fournissent un cadre pour un développement porteur de transformation et durable sur le continent. Globalement, et en examinant chacun des sous-thèmes, le Forum recensera des mesures concrètes qui permettent d'atténuer les effets des crises multiples et d'accélérer la mise en œuvre des deux programmes ; de prendre en considération les liens entre tous les ODD ; et d'identifier et promouvoir une action intégrée pour atteindre des objectifs multiples d'une manière cohérente qui assure de ne pas faire de laissés-pour-compte.

21. Un rapport analytique succinct sur chacun des sous-thèmes alimentera les délibérations. L'analyse englobera les objectifs correspondants du premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063. Parmi les questions cruciales à traiter dans le cadre de chaque sous-thème, citons les suivantes :

a) Principales tendances et progrès vers la réalisation des cibles choisies du groupe donné d'ODD. Dans le cadre de chaque sous-thème, le Forum examinera et mettra en évidence les liens entre les objectifs choisis et d'autres objectifs et cibles, en tenant compte des effets des crises multiples comme indiqué ci-dessus ;

b) Défis, contraintes et questions émergentes, y compris, en particulier, les conséquences des crises multiples et des difficultés budgétaires pour les pays qui s'efforcent de mettre en œuvre les deux programmes ;

c) Possibilités et mesures porteuses de transformation, partenariats et mesures que les pays devraient adopter pour accélérer une reprise inclusive et verte et accélérer considérablement la mise en œuvre des deux programmes.

V. Format de la neuvième session du Forum

22. La neuvième session du Forum se tiendra dans un format hybride qui permettra une participation en personne et en ligne. Le Forum englobera les réunions et manifestations de pré-session et les séances principales qui sont décrites en détail ci-dessous.

A. Réunions et manifestations de pré-session du Forum

23. La session sera précédée de réunions visant à recueillir et à synthétiser les divers points de vue des parties prenantes et à échanger des idées d'avant-garde, des outils, des données d'expérience, des bonnes pratiques et des enseignements tirés de la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. En outre, des réunions de même nature seront organisées en marge du Forum. Les résultats de ces réunions alimenteront les délibérations du Forum. Il est prévu que les réunions et manifestations de pré-session comprennent les éléments suivants :

a) Un atelier régional de préparation et de renforcement des capacités pour les grands groupes et autres parties prenantes, notamment la société civile, les institutions universitaires et le secteur privé ;

b) Un atelier préparatoire régional pour les examens nationaux volontaires africains et les examens locaux volontaires visant à renforcer l'intégration et l'établissement de rapports sur le Programme 2030 et l'Agenda 2063 ;

c) Le Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation ;

- d) Les négociations africaines sur le climat ;
- e) Les ateliers d'experts et autres réunions thématiques alignés sur le thème et les sous-thèmes du Forum.

B. Principales séances de la neuvième session du Forum

24. La neuvième session du Forum comprendra les principales séances suivantes :

a) L'ouverture de la neuvième session du Forum régional africain, au cours de laquelle des allocutions seront prononcées par : un représentant du Rwanda, en tant que Président du Bureau de la huitième session ; le Secrétaire exécutif par intérim de la CEA, qui prononcera l'allocution de bienvenue au nom des organismes et organisations des Nations Unies ; des invités de marque et des représentants de haut niveau de la CUA et de la BAD. Un représentant du [Niger] ouvrira ensuite officiellement la session ;

b) Deux dialogues de table ronde de haut niveau :

i) La première table ronde donnera le ton du Forum, en mettant l'accent sur les mesures prioritaires qui sont nécessaires pour accélérer et réaliser une reprise inclusive et verte permettant de sortir des crises qui se chevauchent, notamment la crise du COVID-19, les changements climatiques, l'appauvrissement de la biodiversité, la guerre en Ukraine et le surendettement en Afrique, en vue de la mise en œuvre intégrée et complète du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ;

ii) La deuxième table ronde mettra l'accent sur l'examen du niveau de financement nécessaire pour financer une reprise inclusive, des transitions justes et accélérer la mise en œuvre des deux programmes. Elle formulera aussi des options stratégiques et orientations de haut niveau sur des mesures efficaces et innovantes permettant de mobiliser des financements ;

c) Une table ronde plénière qui facilitera l'apprentissage et renforcera la pratique de la conduite et du suivi des examens nationaux volontaires dans la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Les participants mettront l'accent sur les solutions et les bonnes pratiques, et échangeront les données d'expérience et les enseignements tirés des examens nationaux volontaires ;

d) Une table ronde plénière devant permettre aux participants de partager les progrès, les réalisations et les bonnes pratiques relevés dans la conduite des examens locaux volontaires en Afrique au niveau infranational ainsi que les difficultés rencontrées dans ces examens. La table ronde mettra en exergue aussi le rôle des examens locaux volontaires et la nécessité de prendre des mesures pour intensifier ces examens et renforcer les liens entre les examens locaux volontaires et les examens nationaux volontaires ;

e) Une table ronde plénière qui mettra l'accent sur l'importance et les difficultés qu'il y a à produire, à diffuser et à utiliser des données et des statistiques de haute qualité dans la conception, le suivi et le compte rendu d'interventions faites en temps utile et de manière efficace pour répondre aux chocs et accélérer la mise en œuvre des deux programmes ;

f) Des réunions parallèles pour un examen approfondi des progrès accomplis et un apprentissage par les pairs sur les cinq sous-thèmes du Forum :

- i) Eau propre et assainissement ;
- ii) Énergie propre et d'un coût abordable ;

- iii) Industrie, innovation et infrastructure ;
- iv) Villes et communautés durables ;
- v) Partenariats pour la réalisation des objectifs ;

Les réunions parallèles permettront un examen approfondi et faciliteront l'apprentissage par les pairs sur la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, en mettant un accent particulier sur les sous-thèmes choisis. Dans chaque réunion parallèle, les panélistes et les participants recenseront et formuleront un ensemble de messages clés sur lesquels ils se sont accordés et qui portent sur les options stratégiques et autres mesures visant à accélérer la sortie de crise et la mise en œuvre des deux programmes ;

g) Une table ronde plénière qui montrera l'importance de tirer parti de la science, de la technologie, de l'innovation et de la transformation numérique pour accélérer la reprise et la mise en œuvre des deux programmes, tout en mettant en évidence les initiatives et les enseignements tirés en matière d'exploitation du pouvoir de transformation qu'ont ces domaines ;

h) Des présentations et débats sur les mesures et les partenariats visant à accélérer une reprise inclusive et verte après des crises multiples et la mise en œuvre intégrée et complète du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 :

i) Une présentation sur le rôle du système des Nations Unies pour le développement dans les interventions en cours et celles qui sont prévues, notamment par des coalitions fondées sur les possibilités et des coalitions thématiques, pour soutenir les États membres de la CEA, les communautés économiques régionales (CER) et la CUA ;

ii) Une présentation par les grands groupes et autres parties prenantes en Afrique qui mettra en lumière les résultats de l'atelier préparatoire et de renforcement des capacités qui s'est tenu juste avant le Forum. Elle sera suivie d'un débat au cours duquel la société civile, le secteur privé et les institutions universitaires exprimeront leurs points de vue ;

iii) Une présentation par le secrétariat du Forum régional africain qui mettra en évidence les principales activités réalisées et/ou prévues pour mettre en œuvre les résultats des sessions précédentes du Forum ;

iv) Une présentation au cours de laquelle les États membres de la CEA, les grands groupes, les entités du système des Nations Unies et d'autres partenaires de développement seront invités à présenter leurs engagements concernant l'intensification de l'action porteuse de transformation visant à accélérer les progrès dans la réalisation des objectifs des deux programmes, conformément à la décennie d'action et de réalisations en faveur du développement durable, au Programme commun du Secrétaire général et au deuxième plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063 ;

v) Une séance au cours de laquelle le rapporteur présentera les messages clés du Forum ainsi que la Déclaration de Niamey sur l'accélération d'une reprise inclusive et verte après des crises multiples et la mise en œuvre intégrée et complète des deux programmes. Après leur examen et leur adoption, les messages clés et la Déclaration seront présentés comme la contribution collective de la région Afrique à la réunion 2023 du forum politique de haut niveau pour le développement durable et au Sommet 2023 sur les objectifs de développement durable.

VI. Produits attendus

25. La session aboutira aux produits suivants, qui seront largement diffusés :

- a) Les rapports d'orientation sur les sous-thèmes du Forum régional africain pour le développement durable ;
- b) Le document final issu de la neuvième session du Forum, dans lequel seront exposées les priorités arrêtées par consensus par les pays africains, leurs options et recommandations stratégiques sous la forme de messages clés, qui visera à accélérer la mise en œuvre des deux programmes et servira de contribution collective de la région à la réunion 2023 du forum politique de haut niveau pour le développement durable et au Sommet 2023 sur les objectifs de développement durable ;
- c) Le rapport sur les travaux du Forum, qui contiendra les points saillants, les priorités et les recommandations se rapportant au thème et aux sous-thèmes de la neuvième session.

VII. Résultats escomptés

26. On s'attend à ce que la neuvième session du Forum régional africain :

- a) Parvienne à un consensus sur les mesures prioritaires urgentes à prendre aux niveaux infranational, national, régional et mondial pour hâter une reprise inclusive et verte après des crises multiples et accélérer la mise en œuvre des deux programmes. Ces priorités seront consignées dans des messages clés et une déclaration qui seront adoptés par le Forum, dont les résultats seront présentés par le Président du Bureau de la neuvième session du Forum au forum politique de haut niveau lors de la réunion 2023 de celui-ci, qui se tiendra à New York en juillet 2023, et au Sommet sur les objectifs de développement durable, qui se tiendra pendant la semaine du débat de haut niveau de l'Assemblée générale en septembre 2023 ;
- b) Renforce la capacité des pays procédant à des examens nationaux volontaires en 2023 à entreprendre leurs examens et à présenter les rapports d'examen lors de la réunion 2023 du forum politique de haut niveau ;
- c) Dote les États membres de la CEA, la société civile, le secteur privé, les institutions universitaires et les partenaires du développement des connaissances, compétences et outils nécessaires pour agir et élargir la portée des résultats du Forum ;
- d) Renforce l'engagement et la dynamique actuels et élargisse les partenariats pour accélérer la reprise après des crises multiples et la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063.

VIII. Documentation

27. Les documents de la neuvième session du Forum régional africain pour le développement durable comprendront :

- a) Documentation de pré-session :
 - i) La Note conceptuelle pour le Forum ;
 - ii) Le rapport régional sur la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ;
 - iii) Le rapport sur le soutien de la CEA et de l'Union africaine à la mise en œuvre, le suivi et l'examen des deux programmes ;

- iv) Les rapports analytiques succincts couvrant les sous-thèmes de la session ;
- v) Les rapports et documents issus des réunions et manifestations passées pertinentes ;
- b) Documentation post-session :
 - i) Les messages clés sur lesquels les participants au Forum se sont accordés en vue de leur présentation à la réunion 2023 du forum politique de haut niveau pour le développement durable ;
 - ii) Le rapport final sur les délibérations de la neuvième session du Forum, y compris sur les questions saillantes, les priorités et les recommandations sur le thème de la session ;
 - iii) Le rapport sur le cinquième Forum africain sur la science, la technologie et l'innovation ;
 - iv) Le rapport sur l'atelier régional pour les pays menant des examens nationaux volontaires ;
 - v) Le rapport sur l'atelier régional pour les grands groupes et autres parties prenantes.

IX. Participants

28. Participeront à la réunion des représentants de :
- a) Tous les États membres de la CEA⁷ ;
 - b) La CUA, l'Agence de développement de l'Union africaine et le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs ;
 - c) La BAD ;
 - d) Les CER ;
 - e) Les organismes et organisations du système des Nations Unies et autres agences et organisations internationales ;
 - f) Les grands groupes et autres parties prenantes, y compris la société civile, les organisations commerciales et industrielles, et les institutions universitaires et de recherche ;
 - g) Les partenaires de développement.

X. Langues de travail

29. La réunion se déroulera en anglais et en français, avec une interprétation simultanée dans les deux langues.

XI. Dates et lieu

30. La neuvième session du Forum régional africain se tiendra dans un format hybride à Niamey du 28 février au 2 mars 2023.

⁷ Les invitations seront adressées aux ministres et aux décideurs de haut niveau ainsi qu'aux experts des ministères et des agences chargés de la planification économique, des finances, de l'environnement, des ressources naturelles et des ressources minérales, des affaires sociales, de l'énergie, de l'industrie, des infrastructures, du commerce, des statistiques et des sciences et technologies.

XII. Personnes à contacter

31. Les demandes de renseignements relatives à l'organisation de la neuvième session du Forum régional africain doivent être adressées à :

Jean-Paul Adam

Directeur

Division de la technologie, des changements climatiques et de la gestion des ressources naturelles

Commission économique pour l'Afrique

Adresse électronique : jean-paul.adam@un.org

Nassim Oulmane,

Chef

Section de l'économie verte et de l'économie bleue

Division de la technologie, des changements climatiques et de la gestion des ressources naturelles

Commission économique pour l'Afrique

Adresse électronique : oulmane@un.org

Charles Muraya

Fonctionnaire de l'information

Division de la technologie, des changements climatiques et de la gestion des ressources naturelles

Commission économique pour l'Afrique

Adresse électronique : murayac@un.org

Amanuel Gebremariam

Informaticien

Division de la technologie, des changements climatiques et de la gestion des ressources naturelles

Commission économique pour l'Afrique

Adresse électronique : gebremariama@un.org
